

ATTESTATION DE TYPE Commission d'experts-types de véhicules à moteur

Genre du véhicule Canton (Châssis)	Marque de fabrication M A N	Type 400 L 1 - Empatton.4*200mm	Modèle année 1956/57	Condition-type N° 2008/A							
Caractéristiques Désignation "400 L 1" à l'avant, à droite s/avant, sur plaquette du constructeur. Empattement 4200 mm.											
Constructeur du châssis Maschinenfabrik AUGSBURG-MUERBERG A.G., Usine de Munich (D).											
N° frappé A l'avant, à gauche, s/face frontale pare-chocs et à droite, s/face sup. longeron, derr. cabine et s/plaq. constr.											
Marque du moteur M A N, Usine de Munich (D) Carburant Huile Diesel / Mazout											
N° frappé A gauche, s/partie sup. bloc-moteur entre 3e & 4e cyl. et à l'avant, à droite sous collect. aspiration vers l'er											
Cyl.	6	Allège	96	Course	120	CV-impôt	26,452	CV-frein	100	(cyl.)	
Carrosserie forme		Cabine fermé (Modèle normal)									
Constructeur de la carrosserie		M A N, Usine de Munich (D)									
Nombre de places tabl		3	(Avant	Milieu	Arrière) Places debout		=			
Siège arrière		-									
Nombre de portes		2	Directions position A gauche - S/demande: A droite.								
Type du moteur	D 9626 DU 1		Frein à pied A air comprimé (Hydrauliques s/roues avant et à air comprimé direct sur								
Genre	En ligne, OHV, soupapes suspend.)		roues arrières) agissant sur toutes les roues.								
Position	A l'avant		Frein à main Mécanique, à expansion interne, à triangles, sur roues arrières et hy-								
Cylindres	5*211 cm ²		draulique sur roues avant, agissant ainsi sur toutes les roues. *)								
Temps	4	Refroid.	Eau		Frein moteur HALLER sur échappement						
Entraînement		sur roues arrières			Frein remorque A air comprimé, dispositif pr. freinage direct et indirect.						
Nombre d'axes		2	Ce roue	6	Genre de la transmission		Mécanique		Nombre de vit. avant		5
Ecartage différentiel		=		Vitesse en 1 ^{re} vitesse		10		km/h. maxima		83	km/h.
Fusées marque		BOSCH		1)		Tension de l'appareillage électrique		12 resp. 24		Volts	
Syst. éclairage		Ampoules Bilux à cuiller				Indic. de direction système 4 clignoteurs av. lampe-témoin					
Feux de position		2 dans les phares				Emplacement AV = A l'extérieur en-dessous des phares (orange)					
						AR = Combinés avec feux arrières et stop (orange)					
Fusée trouillard		-				Essuie-glace		2 électriques			
Feu arrière		2 à gauche et à droite, (rouge)				Avertisseur		1 électrique			
Cathédre		2 à gauche et à droite (rouge)				Rétroviseur		2 à gauche et à droite, à l'ext. du vhc.			
Feu stop		2 combinés av. feux arrières (rouge)				Indicateur de vitesse		-			
Eclairage du N° de contrôle		1 à gauche, combiné av. feu arrière				Figurine de radiateur		Modifié par l'importateur en Suisse.			
Phare de recul		-						Le modèle d'origine n'est pas adms en Suisse. 2)			

Poids en kg.		Dimensions		Dimensions extérieures en mm		Dimensions intérieures en mm	
Avant	21305	1400	31705	Porte à faux arrière	61750	Longueur	1440
Arrière	31100	61700	61035	Porte à faux arrière	21140	Longueur	
Poids total		3	91800	Porte à faux arrière	21450	Longueur	
Charges utiles occupant inclus				Chambre de freinage G.	151700	Porte à faux arrière	161200
Vide (carross)		simple/altern	Dimensions	Chassis avec cabine.		Dimensions intérieures en mm	
Capacité de charge du chassis				8.25 - 20 12 Ply 8.25 - 20 12 Ply		191600	
Chassis avec cabine		8.25 - 20 12 Ply		11760			
Capacité de charge du chassis		8.25 - 20 12 Ply		11760			
Vide (carross)		Dimensions		Charges pneu kg.			
Charges utiles occupant inclus		Dimensions		Charges pneu kg.			
Poids max. garanti par le fabricant		Droit en régime max. d'utilisation		Poids maximum garanti du train roulant			
		(21700 t/ain.) (88 ka/h.)		88			

OBSERVATIONS, MODIFICATIONS ET AMÉLIORATIONS:

- a) Décélération obtenue avec le frein à rain, après avoir désaccouplé le dispositif hydraulique sur les roues avant, soit frein mécanique sur les roues arrière seulement = 3,0 m/sec² à 30 km/h. avec vhc. complètement chargé.
- 1) Equipement: Il est accepté ou modifié que lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'export cantonal lors de l'expertise d'incatulation.
- 2) Garniture de capot: Garniture d'origine ne peut être adaptée. Est modifiée par l'importateur en Suisse et remplacée par un cotif de 30 cm de haut arrondi.
- 3) Charge utile: La charge utile accordée ne peut en aucun cas dépasser: a) 5 tonnes pour pont normal et b) 4,5 tonnes pour pont basculant, fourgon ou carrosserie spéciale.

Pour le modèle avec capotement de 31600 mm, voir bordereau-type No. 2003 / B.